

PROFIL ET CONDITIONS **(poste de secrétaire m/f à 40%)**

Le candidat (m/f) doit parfaitement **maîtriser (oral et écrit) deux langues** véhiculaires de l'Ecole : français, allemand, anglais. La bonne connaissance d'une langue supplémentaire dont notamment l'italien, le danois, le grec, le hongrois, le tchèque, le slovaque, le slovène ou le roumain constitue un avantage.

Une **expérience** d'au moins une année à un poste équivalent ainsi qu'une bonne expérience de la rédaction en français de comptes-rendus de réunions constituent un avantage.

Le candidat doit **maîtriser parfaitement les logiciels « office »** courants tels Word, Excel (aussi calculs), Power point. Une bonne connaissance de « Business Objects » et la pratique d'autres logiciels constituent un avantage.

Ne pas fumer constitue un avantage.

Le poste vacant est à **40% d'une tâche statutaire de 37,5 heures hebdomadaires**, et une période probatoire de 6 mois existera. L'Ecole accordera au secrétaire choisi une priorité de compléter sa tâche dès que l'Ecole aura à sa disposition le temps nécessaire et à condition que l'évaluation des prestations de la secrétaire soit positive.

Le **salaire annuel brut** prévu actuellement pour le **poste à plein temps** est de 40074 € (échelon 1). Le salaire mensuel constitue la 12^e partie de ce montant. En cas d'une évaluation positive, le salaire mensuel est augmenté tous les deux ans de 229 € jusqu'à un maximum annuel de 59310 €.

Il s'agit d'un poste de salarié qui est subordonné au Code du Travail luxembourgeois et au Statut du personnel administratif et de service des Ecoles européennes.

Les **candidatures** incluant lettre de motivation, CV, références et copies des diplômes finals sont à adresser par lettre (**ni courriel ni fax !**) au

Directeur de l'Ecole européenne Luxembourg II
Monsieur Paul Schiltz
1 rue Coudenhove Kalergi, L-1359 Luxembourg

pour le 15 septembre 2010 au plus tard.

Un premier choix se fera sur dossier. L'Ecole se réserve le droit de vérifier les aptitudes indiquées. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

La prise de service se fera le plus tôt possible. L'attribution détaillée des tâches sera fonction des disponibilités de service et des aptitudes du candidat choisi.

L'Ecole européenne Luxembourg II est actuellement située à Luxembourg – Kirchberg, mais déménagera, vraisemblablement en 2012, à son nouveau site à Bertrange/Mamer.

Des informations supplémentaires sur les Ecoles européennes et le Statut du Personnel peuvent être trouvées sur le site www.eurisc.eu